



# LE RISQUE SANITAIRE

## LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le risque sanitaire désigne la propagation soudaine et rapide d'une maladie pouvant se répandre à grande échelle en contaminant l'homme.

Il peut avoir des conséquences graves sur la population, pouvant toucher des millions de personnes quand celles-ci ne sont pas immunisées ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades (exemple du COVID 19).

Le radon est un gaz radioactif naturel, présent dans le sol et les roches, inodore, incolore et inerte chimiquement. À Loches, il a un potentiel d'exposition de catégorie 1 (catégorie la plus faible).

### RISQUE PANDÉMIQUE

- › **Respectez les mesures d'hygiène recommandées** (lavage régulier des mains, port du masque dans les lieux publics, distanciation physique, etc.). 
- › **Évitez les contacts** avec les personnes malades et/ou les animaux infectés. Si vous êtes/ou avez été en contact avec une personne malade, isolez-vous et faites vous tester. 
- › **Faites-vous vacciner** contre le virus pandémique dès lors qu'une campagne de vaccination est spécifiquement organisée.
- › En cas de symptômes caractéristiques de la maladie, appelez votre médecin traitant ou le 15.

#### Plus d'informations :

<https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-et-infections-respiratoires/>

### RADON

- › Assurez l'étanchéité des voies potentielles d'entrée du radon vers les pièces de vie (fissures, planchers...).
- › Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez-le régulièrement.
- › N'obturez pas les grilles d'aération.
- › Ventilez le vide-sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.
- › Aérez les pièces du logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été. 

#### Plus d'informations :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/qu-est-ce-que-le-radon>